

Erreur de tri: sac poubelle









Erreur de tri: piles et objets électriques



Pour en savoir plus: agglopolys.fr ou 02 54 58 57 57



Erreur de tri : emballages non vidés







Pour en savoir plus: agglopolys.fr ou 02 54 58 57 57



Erreur de tri : emballages imbriqués









Soyons vigilants dans notre pratique du tri, quelques erreurs simples sont à éviter :



























SEULS LES EMBALLAGES ET PAPIERS VONT DANS LES BACS DE TRI











Si c'est

Si c'est

je le jette



Ce parapluie cassé est un objet



SEULS LES EMBALLAGES ET PAPIERS VONT DANS LES BACS DE TRI















est un emballage

Ce sachet















je le jette









